

CHSCT du 27/04/21

Compte rendu de la FSU 71



Présents :

- *DSDEN 71* : DASEN, secrétaire générale, médecin conseillère technique de l'EN, médecin de prévention, assistante sociale des personnels, assistante de prévention départementale
- *Organisations syndicales* : FSU, SE-UNSA, SNUDI-FO

Rappel des règles actuelles par le DASEN : rentrée à l'école primaire le 26/04, rentrée des collégiens et lycéens le 3 mai, en demi-jauge pour les lycées. En attendant le second degré fonctionne avec un enseignement à distance.

Principales annonces concernant le renforcement du protocole :

- **Fermeture d'une classe** lorsqu'un cas positif est avéré chez un élève. Un cas positif chez un adulte n'entraîne pas la fermeture car il porte un masque, y compris en maternelle car la protection apportée par le masque est jugée suffisante (90% filtration pour les masques distribués par l'EN).

Dans le cas de variants, l'ARS peut prendre une autre décision notamment pour les personnels très proches des élèves (ex : AESH).

⇒ **La FSU souligne l'incohérence entre les propos écrits dans la lettre du ministre Blanquer le 22 avril et la FAQ mise à jour le 23/04. A nouveau, nous nous interrogeons sur le sérieux et la connaissance de nos conditions de travail par le ministre et ses services.**

Exemples d'incohérence :

- **Le ministre écrit qu'une classe sera fermée en cas de covid chez un élève ou un enseignant alors que le protocole signale que la fermeture n'est pas automatique.**
- **Le ministre salue le travail fait en partenariat avec les collectivités territoriales pour équiper les écoles et établissements en capteurs de CO2. En Saône et Loire, aucun établissement n'est équipé et, à notre connaissance, aucun changement n'est prévu !**

⇒ **La FSU se satisfait de la fermeture d'une classe lorsqu'un cas positif est avéré car il s'agit d'une demande faite depuis le début de la crise sanitaire. Néanmoins, nous déplorons qu'en maternelle, alors que seul l'enseignant porte un masque, les mesures ne soient pas plus strictes.**

⇒ **De plus, étant donné que seule la réalisation d'un test permet de considérer la réalité d'un cas et que les élèves de maternelle ne sont pas testés, la FSU n'est pas dupe de ce renforcement.**

- **Accueil suspendu** lorsqu'aucun remplaçant n'est disponible en cas d'absence de l'enseignant. => le 25/05, en Saône et Loire, 4 classes ont été suspendues.

⇒ **La FSU se satisfait de la fermeture d'une classe lorsqu'un cas positif est avéré car il s'agit d'une demande faite depuis le début de la crise sanitaire.**

⇒ **En cas de problème sur ce point, informez très rapidement vos délégués du personnels FSU.**

- **Cas contact** : si vous êtes cas contact, vous devez fournir un justificatif (ameli.fr ou certificat du médecin) pour bénéficier d'une ASA.

⇒ **Si vous êtes cas contact, ne demandez pas un congé maladie mais bien une autorisation spéciale d'absence.**

⇒ **Le jour de carence n'est pas appliqué en cas de contraction du covid19.**

- **TESTS** : 4 248 boîtes de 5 tests ont été reçus à la DSDEN et sont en cours de distribution aux personnels du premier degré en contact avec les élèves.

Les tests pour le second degré arriveront plus tard.

Des réassorts sont prévus.

Des autotests seront également distribués aux lycéens.

Les tests salivaires et antigéniques se poursuivent et complètent les autotests.

- **Vaccination** : deux journées ont été réservées aux personnels prioritaires de plus de 55 ans, à Mâcon le 17/04 et à Chalon et Macon le 24/04. Le 17 avril, 17 enseignants ont été vaccinés et 24 avril, 102 l'ont été.

Tous les mercredis, des créneaux seront réservés aux personnels de l'EN, sur plusieurs sites en plus de Chalon et Macon.

Prendre RDV sur doctolib ou appeler les centres de vaccination.

⇒ **La FSU déplore la mauvaise publicité faite dans les journaux concernant l'absence des personnels à ces deux RDV et fustige l'administration qui a informé les personnels au dernier moment (mail reçu sur la boîte académique le vendredi 15/04 à 19h pour une campagne le dimanche 17/04 à Macon !!!).**

⇒ **La FSU rappelle qu'une majorité de personnels souhaite se faire vacciner et demande qu'une information soit envoyée en tenant compte d'un délai raisonnable.**

⇒ **La FSU demande qu'un personnel puisse bénéficier d'une ASA en cas d'effets secondaires (fièvre, maux de tête, ...) suite à l'administration du vaccin. Le médecin de prévention répond que si la prise de paracétamol ne diminue pas les symptômes, la situation de l'agent vacciné peut être prise en compte pour une autorisation d'absence.**

- **Fonctionnement en demi-jauge** pour tous les lycées afin qu'il n'y ait pas de disparité entre les établissements. Les collèges ne sont pas concernés par la demi-jauge.

- **Concernant l'EPS**, les gymnases sont fermés mais ils peuvent être utilisés pour d'autres usages (ex : examens). Les vestiaires peuvent être utilisés dans le respect strict du protocole.

Les salles de motricité peuvent être utilisées pour l'EPS.

⇒ **La FSU déplore que les formations aux premiers secours aient été suspendues alors qu'elles continuent pour d'autres corps de métier.**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**